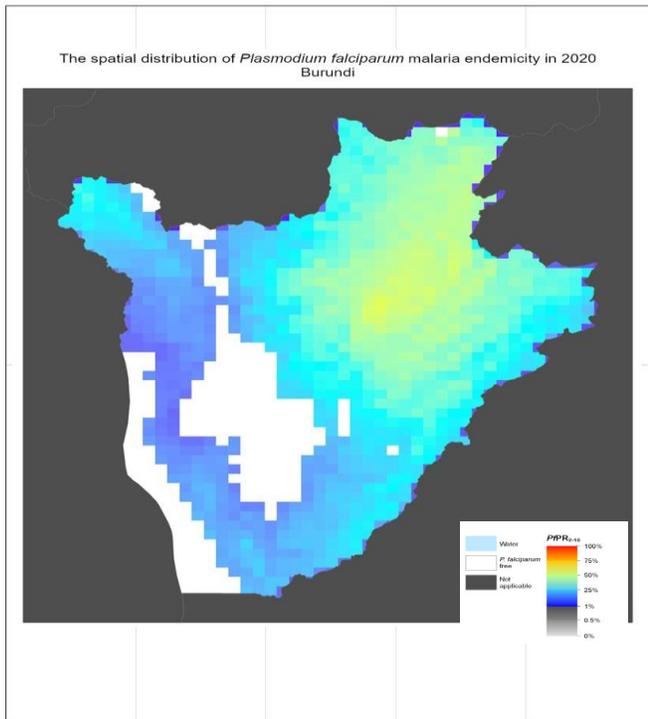


Carte de Score pour la Redevabilité et l’Action



Au Burundi, environ 24 % de la population courent un risque élevé de contraction du paludisme et près de 22 % vivent dans la région des hauts plateaux, où le risque est nul. Les nombres annuels déclarés s’élèvent à 5 619 763 cas de paludisme en 2023 et 1 831 décès.

Mesures

Financement	
Projection (2024-2026) du financement des MILD/IRS (% des besoins)	100
Projection (2024-2026) du financement public des CTA et TDR (% des besoins)	100
% financé du plan stratégique national contre le paludisme (2024-2026)	32
Financement national de la lutte contre le paludisme (2025)	4 233 127 \$
Politique	
Instrument AMA signé, ratifié et déposé à la CUA	
Activités antipaludiques ciblant les réfugiés prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme	
Activités antipaludiques ciblant les personnes déplacées prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme	
Lancement de Zéro Palu ! Je m’engage	
Lancement Conseil et fonds pour l’élimination du paludisme	
Suivi de résistance, mise en œuvre et impact	
Études d’efficacité des médicaments menées depuis 2019 et données déclarées à l’OMS	
Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010	2
Résistance aux insecticides suivie depuis 2020 et données déclarées à l’OMS	
% contrôle des vecteurs cette dernière année avec matériel de nouvelle génération	41
CTA en stock (stock >6 mois)	
TDR en stock (stock >6 mois)	
En bonne voie de réduire l’incidence du paludisme d’au moins 63 % d’ici 2023 (par rapport à 2015)	
En bonne voie de réduire la mortalité du paludisme d’au moins 63 % d’ici 2023 (par rapport à 2015)	
Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN	
Couverture de traitement de masse pour les maladies tropicales négligées (indice NTD,%) (2023)	77
% des DMM atteignant les cibles de l’OMS	75
Allocation budgétaire de l’État aux MTN	
Estimation du pourcentage d’enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2023)	60
Vaccins DTC3 2023 parmi les bébés de 0-11 mois	89
Changement climatique et maladies à transmission vectorielle (MTV) dans les contributions déterminées au niveau national (CDN)	

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais effort supplémentaire requis
	Pas en bonne voie
	Sans données
	Non applicable



Paludisme

L'Afrique se trouve au cœur d'une véritable tempête qui menace de perturber les services contre le paludisme et de réduire à néant les progrès de plusieurs décennies. Nous devons agir de toute urgence pour éviter et atténuer le préjudice de la crise financière qui continue de sévir dans le monde, de menaces biologiques grandissantes, du changement climatique et des crises humanitaires. Ces menaces représentent la plus grave situation d'urgence posée à la lutte contre le paludisme depuis 20 ans. Elles conduiront, faute d'action, à la recrudescence et à de nouvelles épidémies de paludisme. Pour retrouver le cap et éliminer le paludisme, nous devons mobiliser 5,2 milliards de dollars supplémentaires par an, afin de financer pleinement nos programmes de lutte nationaux et combler de toute urgence les déficits suscités par les réductions récentes de l'APD. Les conditions météorologiques extrêmes et le changement climatique menacent lourdement les progrès accomplis. L'Afrique est disproportionnellement exposée aux risques du changement climatique. D'ici aux années 2030, 150 millions de personnes en plus y courront le risque de contracter le paludisme du fait de températures et d'une pluviosité accrues. Les catastrophes climatiques déplacent les populations par millions et détruisent les routes et les structures sanitaires. L'accès aux services de santé s'en trouve réduit. Il nous faut aussi confronter la menace de la résistance aux insecticides et aux médicaments, de l'efficacité réduite des tests de diagnostic rapide et du moustique invasif *Anopheles stephensi* qui propage le paludisme en milieu urbain aussi bien que rural. Côté positif, l'arsenal de lutte contre le paludisme continue de s'élargir. L'OMS a approuvé l'utilisation de moustiquaires à double imprégnation 43 % plus efficaces que les modèles traditionnels et aptes à compenser l'impact de la résistance aux insecticides. De nouveaux médicaments thérapeutiques et deux vaccins pour enfants ont également été approuvés. Un nombre grandissant de pays déploient ces nouveaux instruments. Le passage à l'échelle de ces interventions va nous aider à atteindre notre objectif d'élimination du paludisme. Il faudra adopter des approches intégrées, avec la lutte contre le paludisme comme modèle pionnier pour le renforcement des soins de santé primaires, l'adaptation au changement climatique et aux situations sanitaires et la couverture de santé universelle. Nous nous devons d'entretenir et d'accroître nos engagements de ressources domestiques, notamment à travers les conseils et fonds multisectoriels pour l'élimination du paludisme et des MTN, qui ont mobilisé à ce jour plus de 150 millions de dollars US.

Progrès

Le Burundi s'est assuré des ressources suffisantes à l'achat des CTA, TDR et MILD requis en 2024-26. Le pays a effectué le suivi de la résistance aux médicaments et aux insecticides et il a déclaré les résultats de sa démarche à l'OMS. Le plan stratégique national prévoit des activités ciblant les réfugiés et les personnes déplacées. 65 % des insecticides et des MILD distribués dans le pays sont des produits de nouvelle génération conçus pour combattre la résistance aux insecticides.

Conformément au programme prioritaire de la présidence d'ALMA, M. le Président-Avocat Duma Gideon Boko, le Burundi a renforcé considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité concernant le paludisme par l'élaboration d'une carte de score paludisme. La carte a été mise à jour et sa décentralisation est en cours, mais elle n'a pas encore été partagée sur la plateforme Hub ALMA des cartes de score. La carte de score SRMNIA du pays a été partagée sur le Hub. Le pays travaille à l'établissement d'un fonds contre le paludisme et le VIH conçu pour renforcer la mobilisation de ressources intérieures et l'action multisectorielle.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 5 619 763 cas de paludisme en 2023 et 1 831 décès.

Principaux problèmes et difficultés

- Le pays enregistre une recrudescence du paludisme depuis 2015.
- Ressources insuffisantes pour élargir davantage la pulvérisation IRS.
- Profonds déficits du financement nécessaire au soutien des services essentiels vitaux contre le paludisme, du fait notamment des réductions récentes de l'APD.

Mesure clé recommandée précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Impact	Chercher à résoudre la hausse d'incidence du paludisme observée depuis 2015, en ce sens où le pays n'est pas en bonne voie d'atteindre la cible 2025 de 75 % de baisse de l'incidence.	T4 2025		Le pays s'inquiète du regain d'incidence du paludisme. Pour y faire face, de nouvelles stratégies ont été entreprises en 2025, notamment la vaccination et la chimioprévention du paludisme saisonnier (CPS). Les activités de surveillance sont plus intenses, de même que la mobilisation des communautés pour la prévention et le contrôle du paludisme.

Nouvelles mesures clés recommandées

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré
Impact	Suivre les implications des mesures prises par le gouvernement américain concernant le soutien de PMI et chercher à atténuer l'impact.	T4 2025
Impact	Chercher à résoudre la faiblesse des stocks de CTA et de TDR.	T3 2025

Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente

Progrès

Le Burundi a atteint une couverture élevée au niveau de l'intervention témoin de la SRMNIA concernant la vaccination DTC3. Le Burundi a amélioré ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une carte de score de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente.

Maladies tropicales négligées

Progrès

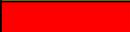
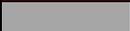
Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Burundi se mesurent au moyen d'un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour l'onchocercose, la schistosomiase et les géohelminthiases. La couverture de la chimiothérapie préventive au Burundi est de 100 % pour le trachome, cette maladie étant sous surveillance seulement ; elle est élevée pour l'onchocercose (83 %) et pour la schistosomiase (79 %), mais faible pour les géohelminthiases (55 %). Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Burundi en 2023 est de 77, en très forte hausse par rapport à la valeur d'indice 2022 (17). À l'exception des géohelminthiases, le pays a atteint les cibles

DMM de l'OMS pour les autres maladies ciblées. Le Burundi a inclus les maladies à transmission vectorielle dans ses contributions déterminées au niveau national.

Mesure clé recommandée précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
MTN	Communiquer à la CUA les données relatives à l'allocation budgétaire nationale contre les MTN.	T4 2025		Le pays a établi un poste budgétaire dédié aux MTN et en communiquera l'information à la CUA.

Légende

	Mesure accomplie
	Progrès
	Pas de progrès
	Résultat non encore échu.